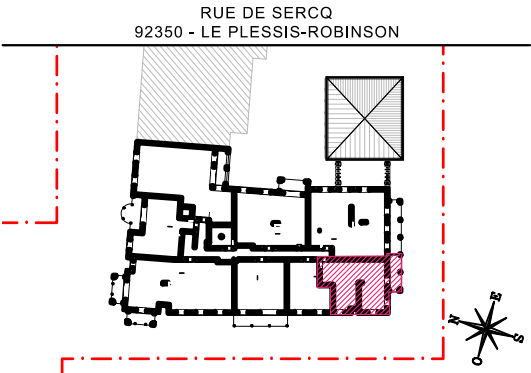




HALL E
APPARTEMENT DE 2 PIÈCES
n° E203 au 2ème étage

ENTRÉE	4,05 m²
SÉJOUR/CUISINE	21,62 m²
CHAMBRE	11,51 m²
SALLE D'EAU	4,69 m²
WC	2,47 m²
DÉGAGEMENT	4,29 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE	48.63 m²
BALCON	7.34 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	55.97 m²

LÉGENDE

AP

allège pleine

AV

allège vitrée

VR

volet roulant

GC

garde corps

soffite/faux plafond

ETEL

esp tech elec du logt

PL

placard

robinet de puisage

retombée de poutre

trappe de visite

oeil de boeuf

fenêtre

porte-fenêtre

porte-fenêtre

sèche-serviette

radiateur

R

réfrigérateur

LV

lave vaisselle

LL

lave linge

C

cuisson

TRI

tri sélectif

LC

linéaire complémentaire

Indice : B

Juillet 2025

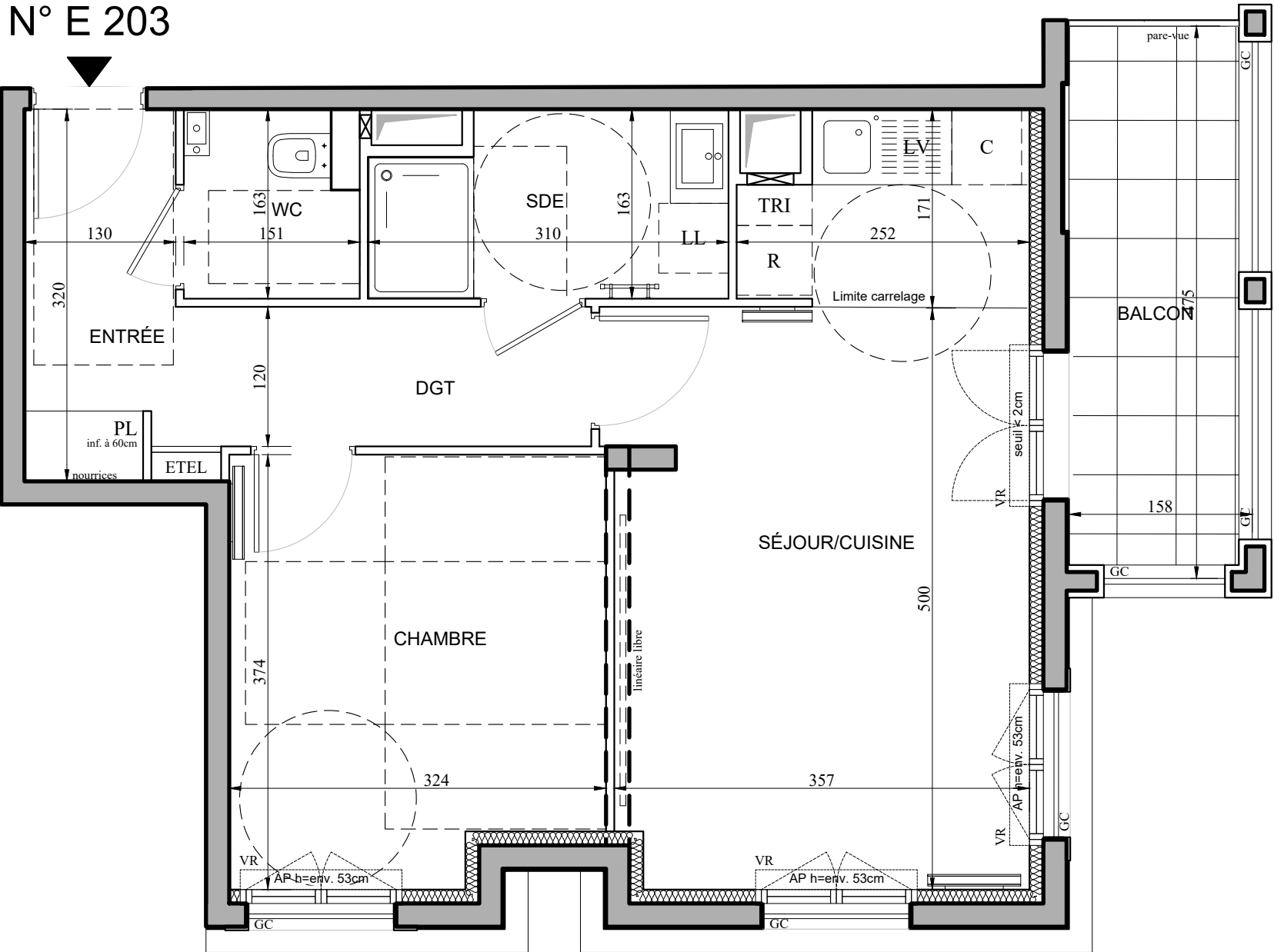
Échelle :

0

50

100

200cm

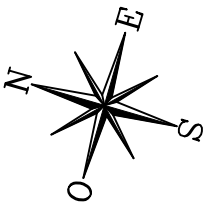


Conformément à la réglementation, ce plan est

EVOLUTIF

PMR

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins(pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »



EMERIGE

CONSTANTIA

BREITMAN & ASSOCIÉS